

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
Saison 2025-2026
Réunion du Comité Directeur - PV n° 03
Samedi 28 mars 2026

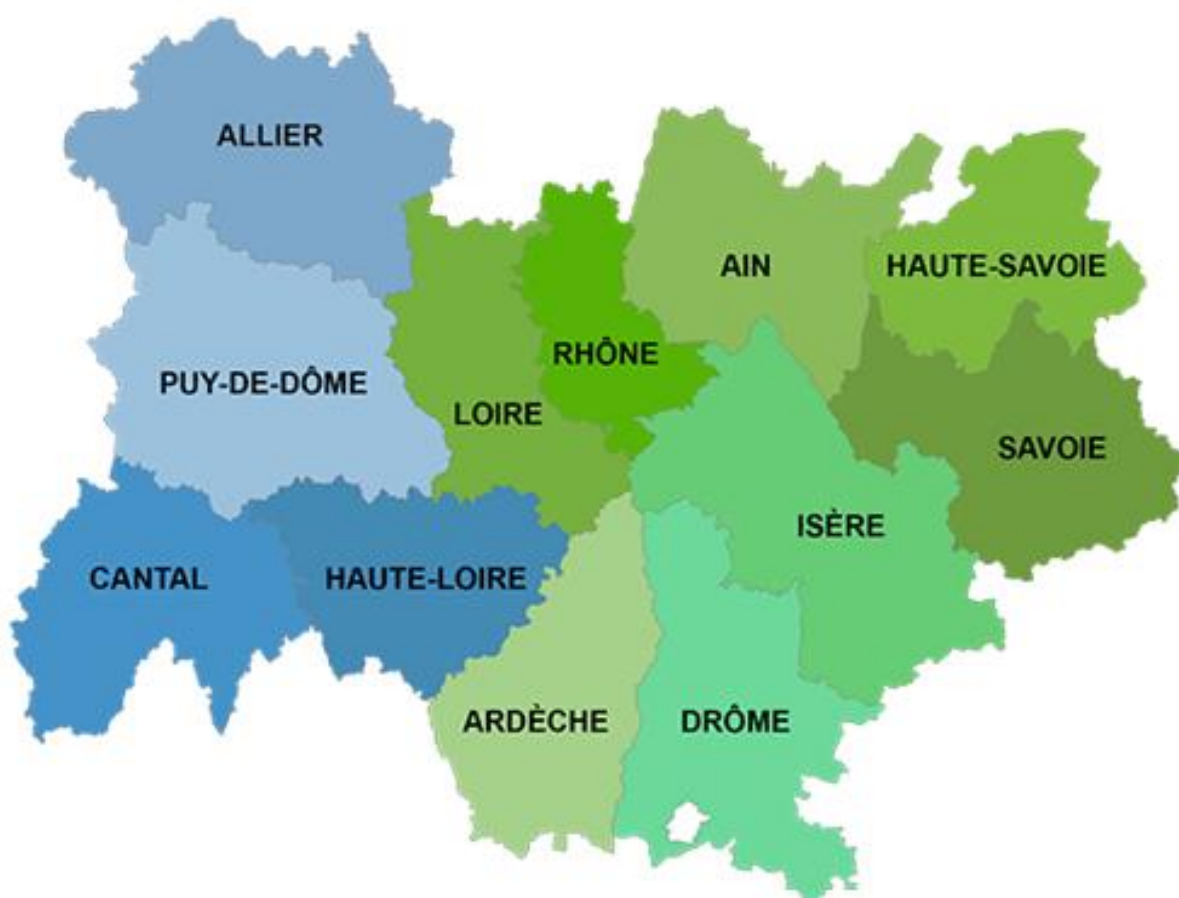


Table des matières

Présent(e)s :	2
Ligue AuRA	3
Le Conseil des Départements AuRA.....	3
La Contractualisation FFN / Ligues / Départements	4
La Labellisation régionale	4
Point sur le matériel de la Ligue	5
Point Natation Course.....	5
Point sur l'Accueil Collectif de Mineurs	6
Point Formation - ERFAN.....	7
Formation initiale.....	7
Formation continue	7
Transfert du site de l'ERFAN	8
Finances de la Ligue AuRA de Natation.....	8
Finance à date.....	8
Point sur les subventions	8
Volonté de recrutement	9
FFN	9
Attribution financière supplémentaire.....	9
Concernant le Water-Polo	9
Point informatique.....	10
Concernant les officiels.....	10
Point des commissions	10
La Commission Natation Maitres.....	10
La Commission Water-Polo.....	11
La Commission Médicale	11
La Commission des Officiels.....	12
Questions diverses	12
Championnats de France Elite 2026	12
Championnats de France Maitres à Bourg en Bresse	12
Lyon Plongeon Club	13
Assemblée générale de la Ligue.....	13

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 28 mars 2026

Présent(e)s :

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER, Djamila CONTRINO, Christelle DESFORGES-GOZARD, Michèle DURIEU, Christine EPAILLY, Sandrine FAVROT, Gisèle LOTITO.

Messieurs : Florian ARMATOL, Pierre-Alexandre ARNOUX, Philippe CAROUGE, Joël CLOSIER, Florestan DESMARIS, Jean-François JACQUIER, Patrick PALUSZAK, Marc PILON, Laurent SCLAFERT, John TINKER, Maxime USCLAT.

Assistent(e)s :

Madame : Christiane GUERIN.

Messieurs : Pascal PLANCHON, Daniel PONCET.

Excusé(e)s :

Mesdames : Françoise BERTINOTTI, Aleksandra BOGDANOVIC-GUILLON, Yael DUDO, Virginie FONTAINE, Marie-Christine GAUDIOZ, Valériane JANNET, Anne-Marie MAZET, Anne NIGGLI, Christèle PAROT.

Messieurs : Denis BALMONT, Jacky BENEVENT, Christophe CAMPE, Jean-Claude DUNAND MARTIN, Xavier FRAILE, Christophe FRAPPE, Patrice GOZARD, Olivier HIRTZIG, Thierry LEFAURE, Hervé LEFEBVRE, Alain SIMAC.

Ouverture du comité directeur à 9h15

Jean-Luc MANAUDOU ouvre ce comité directeur en présentant aux membres Madame Christiane GUERIN, ancienne secrétaire générale de la Fédération Française de Natation, aujourd'hui vice-Présidente aux organisations de la FFN. Installée dans la région, où elle est désormais licenciée au club des Dauphins Romains Péageois, elle sera invitée à chacun des Comités Directeurs de la Ligue.

Ligue AuRA

Le Conseil des Départements AuRA

Jean-François JACQUIER commence par dresser le compte rendu du Conseil des Départements du 7 mars 2026, tenu, selon la nouvelle règle, à Saint Etienne. Le compte rendu détaillé est disponible [ici](#).

Après un bilan sur la Natation course, par Guy LA ROCCA et Kahina LOUNES, et un point sur le regroupement U13, le Conseil des Départements a traité du projet de contractualisation entre la Ligue et les Comités Départementaux. Les critères envisagés pour cette contractualisation (« *socle d'obligations communes* ») ont alors été détaillés, avant d'être envoyés aux comités départementaux qui ont un temps limité pour apporter leurs réflexions, le projet devant être voté au comité directeur du 13 juin 2026. Jean-François JACQUIER déplore, qu'à ce jour, il n'ait pas eu de retours des présidents des comités. Il a alors le sentiment que le projet n'avance pas comme il le devrait du côté des départements. Philippe CAROUGE souligne, quant à lui, que, si la Drôme-Ardèche travaille effectivement sur le projet, le temps imparti pour transmettre leurs commentaires lui semble trop court. Du côté de l'Allier et de la Haute-Savoie, un projet devrait être diffusé prochainement quand, du côté de l'Isère et du Rhône, des conventions auraient déjà été élaborées. Jean-Luc MANAUDOU rappelle aux comités départementaux qu'il est important qu'ils fournissent un retour. En effet, l'amélioration du projet de contractualisation ne pourra être opérée qu'avec les retours de chacun. Le cadre ne doit pas être trop strict et il est d'idée que la Fédération Française de Natation (FFN) soit plus stricte avec les ligues que les ligues avec leurs départements.

Sur le plan comptable du projet de contractualisation, un document devrait être proposé aux comités départementaux par Patrick PALUSZAK (trésorier de la Ligue). La volonté de ce document est de permettre une lecture simplifiée. A la suite de ce point, Philippe CAROUGE demande si la Ligue ne pourrait pas faire de même pour les bilans comptables des départements, compte tenu de la difficulté qu'a pu avoir la Drôme-Ardèche à établir son propre bilan. Jean-François JACQUIER va jusqu'à suggérer que la FFN propose un plan de comptabilité unique avec un logiciel unique à employer par les Ligues et comités départementaux. Jean-Luc MANAUDOU objecte cependant que, si les participants à cette conversation considèrent cette proposition comme favorable, cela est loin d'être le cas de l'ensemble des comités départementaux français. Il est certain pour Jean-Luc MANAUDOU qu'une telle proposition fédérale se verrait confrontée à une levée de boucliers. Toutefois, et il insiste sur ce point, il reste essentiel que les structures établissent un bilan comptable clair, complet et juste, ce dernier étant un outil de gestion et de contrôle sur l'activité des dirigeants. Florestan DESMARIS appuie cette remarque avec l'exemple de certains clubs ayant un contrat d'objectifs avec les villes, contrat en vertu duquel ils sont audités une fois par an. Christelle DESFORGES-GOZARD conclut en soulignant que, s'il n'est pas possible d'établir un document comptable unique au niveau fédéral, il serait bien de l'envisager entre la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et ses Comités Départementaux.

Le prochain Conseil des Départements AuRA se tiendra le 30 mai 2026 à Saint-Etienne.

La Contractualisation FFN / Ligues / Départements

Comme évoqué, le projet de socle d'obligations communes aux Ligues a été présenté au Conseil des Départements du 7 mars 2026. Sur ce socle commun, les critères à respecter par les Ligues sont divisés en 3 catégories distinctes :

- le socle « *administratif ou de gouvernance* » ;
- le socle de « *développement et d'accompagnement du réseau fédéral – territoires – tête de réseau – soutien et accompagnement de la structuration des clubs* » ;
- le socle « *sportif* ».

Le non-respect de l'un des critères par une Ligue représente un certain % directement imputé sur la part régionale. Afin de vérifier plus en détail la situation des Ligues vis-à-vis de ce socle d'obligations communes, chacune d'entre elle va être auditée par la FFN cette année. Les comités départementaux devraient aussi être audités prochainement.

Considérant le projet de socle d'obligations communes des Ligues et plus particulièrement son socle sportif, Jean-Luc MANAUDOU précise la situation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

- Concernant la Natation Course, la présence de Guy LA ROCCA permet de s'assurer que les critères soient remplis, ce qui est déjà le cas par ailleurs.
- Pour la Natation Artistique, la présence de Jade CADIERE permet là-aussi de répondre aux critères imposés, ce qui est également le cas.
- Pour le Water-Polo, Xavier FRAILE et Pascal PLANCHON y travaillent.
- En Eau libre, bien que, pour le moment, la discipline manque de structuration au niveau de la Ligue AuRA, la Ligue cherche, pour se mettre en conformité avec le critère de « *l'organisation d'un championnat régional et/ou d'une coupe régionale d'eau libre* », à se rapprocher de certains organisateurs d'événements d'eau libre afin qu'il soit support d'un championnat de Ligue.
- Les difficultés actuelles du seul club de compétition en plongeon, diffèrent l'écriture du projet sportif de cette discipline. La ligue laisse les nouveaux dirigeants se mettre en place.

Jean-Luc MANAUDOU indique que les points repris dans les socles de contractualisation entre la ligue AuRA et les comités départementaux devraient déjà exister dans leur fonctionnement. Contrairement à la règle fédérale qui pourra diminuer la part régionale des ligues selon leur respect des obligations communes, la signature d'un document de contractualisation entre la ligue AuRA et les comités ne donnera pas lieu à diminution de l'accompagnement financier versé par la ligue. Sauf bien sûr, si des manquements importants dans l'application des règles du socle commun étaient constatés.

Pour le moment, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes n'a pas encore été auditée par la FFN.

Pour information, Jean-Luc MANAUDOU, responsable du Conseil des territoires FFN, effectuera l'audit des ligues métropolitaines en lien avec la DTN et des salariés de la fédération pour la mise en place de la contractualisation entre la FFN et les ligues.

La Labellisation régionale

A la suite d'une nouvelle analyse des critères de labellisation régionale par la commission, il a été constaté que les disciplines n'avaient pas toutes la même place dans l'analyse des critères. Ces derniers ont été revus afin d'apporter un meilleur équilibre entre les disciplines. De même, pour équilibrer les clubs entre eux, il a été décidé que le critère

des officiels fournis par les clubs serait évalué par tranche (entre « tant et tant » d'officiels, c'est X points). Dans cette labellisation régionale, les clubs supports de CAF – CNAHN sont pris en compte.

Joel CLOSIER souligne que la labellisation régionale est indépendante de la labellisation fédérale : un club peut ne pas être labellisé au niveau de la FFN mais l'être au niveau de la Ligue. Sandrine FAVROT ajoute qu'avec cette labellisation, il y a une réelle volonté de valoriser tous les clubs, y compris ceux qui n'ont pas nécessairement beaucoup de résultats sportifs mais qui réalisent des actions de formation. Par ailleurs, le comité directeur rappelle que les bilans J'Apprends à Nager et Aisance Aquatique doivent être envoyés à la Ligue et à la FFN pour leur suivi.

Finalement, avec l'ensemble de ces critères, 7 clubs sont labellisés OR, 7 clubs labellisés ARGENT et 39 clubs labellisés BRONZE (la liste est [ici](#)). Cela représente donc un total de 53 clubs labellisés sur 147 clubs au sein de la Ligue. Les membres du Comité directeur proposent qu'un courrier soit envoyé aux mairies des clubs labellisés, cela constituant une plus-value pour les clubs. L'idée est approuvée.

Point sur le matériel de la Ligue

Jean-Luc MANAUDOU rappelle que, conformément au vote favorable du comité directeur du 17 janvier 2026, un écran vidéo a été acheté pour 24 644 €. Il sera comptablement amorti sur 5 ans.

Cet écran sera livré à la Ligue le vendredi 3 avril 2026, une formation à son utilisation sera dispensée le même jour aux membres présents : Denis BALMONT, Florestan DESMARIS, Christophe FRAPPE, Guy LA ROCCA, Kahina LOUNES, Jean-Luc MANAUDOU.

Il est à noter qu'en raison de son prix d'achat, du transport, de son installation et de son utilisation, cet écran vidéo ne pourra être loué aux clubs à un tarif préférentiel, qu'après accord du président de la ligue en lien avec les responsables du matériel.

Point Natation Course

Bilan à date sur les performances des athlètes

Kahina LOUNES commence ce point natation course par un récapitulatif sur les Championnats de Ligue qui se sont déroulés à Montluçon du 20 au 22 mars 2026. Lors de ceux-ci, il y a eu 389 nageurs pour plus de 2380 engagements, et ce bien que la grille de temps ait été durcie en début de saison. Elle et Guy LA ROCCA félicitent donc les clubs, entraîneurs et nageurs de la Ligue AuRA pour l'élévation du niveau de leurs nageurs.

Lors du Giant Open, qui s'est déroulé aux mêmes dates au CAO à Saint-Denis, ce sont 34 nageurs de la Ligue AuRA qui étaient présents.

Pour plus de précisions, ce sont environ 70 nageurs qui gravitent autour des championnats Elite. Kahina LOUNES et Guy LA ROCCA se félicite de la stratégie mise en place par les entraîneurs pour la répartition des athlètes entre les différents niveaux.

241 nageurs se sont qualifiés aux Challenges nationaux dont l'un des lieux de la première étape sera Villeurbanne les 18 et 19 avril 2026. La deuxième étape se tiendra, pour l'un des lieux, à Montélimar, du 22 au 24 mai 2026.

Regroupement des U13

Pour la Ligue AuRA, 100 % des Départements répondent présents au regroupement U13 proposés par la FFN, c'est une vraie satisfaction. Lors de la visio du 23 mars 2026, tous les départements étaient ainsi représentés. Pour préciser, si certains vont réaliser le regroupement avant septembre 2026, les autres le mettront en place à partir d'octobre 2026.

Kahina LOUNES rappelle que Guy LA ROCCA et elle se tiennent à disposition pour accompagner les départements et les référents techniques dans la mise en œuvre de ce regroupement.

Visite des Centre d'Accession et de Formation - CAF

Guy LA ROCCA, Kahina LOUNES et Jean-Luc MANAUDOU ont et sont en train d'accompagner, en présence des Conseillers Techniques et Sportifs fédéraux, les entraîneurs CAF Natation course. Pour le moment, les visites ont eu lieu aux CAF de Saint-Etienne et de Villefranche-sur-Saône, elles sont à venir à Grenoble, Annecy et Chamalières.

Concernant les CAF des autres disciplines, c'est-à-dire l'Aqua Synchro Lyon (pour la Natation Artistique) et le Lyon Plongeon Club (pour le Plongeon), aucune date n'a été donnée pour le moment par la FFN.

Championnats de France Elite et regroupement U13

La Ligue a décidé de faire un regroupement U13 pour les Championnats de France Elite. Les départements devront sélectionner 4 nageurs et un entraîneur ou accompagnateur, soit 55 participants financièrement pris en charge par la ligue AuRA. Ce devra être 2 filles et 2 garçons âgés de 12-13 ans, pour le reste les critères de sélection sont à l'appréciation des départements. Il est à noter que, pour le moment, la Ligue n'a obtenu de retour que du Cantal et de l'Isère. Le retour de l'ensemble des départements est attendu en amont de la Coupe des Départements.

La Ligue prendra en charge les billets aux Championnats de France, d'ores-et-déjà réservés pour le mercredi 1^{er} juillet 2026 (billets non nominatifs), ainsi que le repas du midi, elle ne prendra cependant pas en charge le déplacement.

Sur les Championnats de France Elite et le regroupement U13, Djamilia CONTRINO précise que diverses animations et jeux aquatiques seront mis en place.

Point sur l'Accueil Collectif de Mineurs

La Ligue a précisé son protocole pour la déclaration des stages et regroupements Ligue des différentes disciplines : [ici](#). Chaque commission sportive de la Ligue (Natation Course – Natation Artistique – Water-Polo - Plongeon) souhaitant effectuer un stage où seront présents des mineurs devra en informer la Ligue au moins 3 mois avant la date de stage souhaitée. Tous les encadrants devront être diplômés ou qualifiés pour l'entraînement et être licenciés à la FFN.

Par ailleurs, et pour rappel, il est tout autant obligatoire que les comités départementaux et les clubs déclarent tous leurs stages via la téléprocédure TAM. Un rappel de la réglementation a été effectué par la FFN, vous le trouverez [ici](#).

Le comité directeur suggère qu'un rappel de la règle soit effectué auprès des clubs et comités départementaux.

Point Formation - ERFAN

Formation initiale

Vous trouverez le résumé de ce qui a été présenté au Comité Directeur [ici](#).

Pour information, la formation du Moniteur Sportif de Natation se tiendra au siège de la Ligue à Chassieu (20 avenue des frères Montgolfier, 69680).

Pour toute question sur la formation initiale, ne pas hésiter à se rapprocher de Cédric MAREZ, au 06.47.00.68.37 ou à erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr.

Cédric MAREZ a, par ailleurs, débuté un tour des départements pour échanger avec les présidents de clubs. Une réunion avec les entraîneurs de Water-Polo, en manque de professionnalisation, a déjà eu lieu et la même réunion est à venir avec les entraîneurs de Natation Artistique.

En ce qui concerne le projet de partenariat entre l'ERFAN AuRA et le CREPS Vichy, concernant plus précisément une association entre le diplôme du Moniteur Sportif de Natation (diplôme de l'ERFAN) et le BPJEPS AAN (diplôme du CREPS de Vichy), cela s'explique par la grande concurrence existant sur le diplôme du BPJEPS dans la région. Ce projet est en cours d'élaboration.

Formation continue

Concernant la formation continue, le choix a été fait de réserver, dans un premier temps seulement, les formations aux CAF de toutes les disciplines. Pour le moment, deux formations ont d'ores-et-déjà eu lieu : la première concernant la prévention du dopage (résumée [ici](#)) et la seconde concernant les spécificités féminines en natation (résumée [ici](#)).

Cette seconde formation, qui a été très appréciée des entraîneurs et nageuses CAF et dont l'ouverture à toutes les structures a été demandée, va être ouverte à tous les entraîneurs (salariés ou bénévoles que l'on cherche à professionnaliser) et leurs athlètes avec trois dates possibles : en octobre 2026, janvier 2027 ou mars 2027.

Le catalogue de formation continue à l'intention des entraîneurs est en cours d'élaboration, les différents modules se précisant au fur-et-à-mesure des nombreuses réunions techniques. Pour ces modules de formation, la visio sera privilégiée avec des formats courts, de préférence le matin pour permettre au plus grand nombre d'être présents.

Le catalogue de formation continue des dirigeants (entendu comme élus au sens large) est lui aussi en cours d'élaboration. Il traitera, sous formats courts et en distanciel, de sujet de ressources humaines, de prise en main des outils numériques (extranat par exemple), comptabilité ...

Pour toutes les formations continues, la Ligue demandera une petite participation des clubs participants, afin d'amortir financièrement l'intervention des professionnels.

Pour toute question sur la formation continue, ne pas hésiter à se rapprocher de Kahina LOUNES, au 06.08.48.83.41 ou à responsable-administrative@auvergnerhonealpes-natation.fr.

Transfert du site de l'ERFAN

Le choix a été opéré de rapatrier le site de l'ERFAN sur le site de la Ligue. Cela réassocie l'ERFAN à la Ligue.

Sur ce même site, vous trouverez un rappel de la réglementation associée aux différents diplômes (remis [ici](#)). Il est important d'en assurer la diffusion aux clubs, beaucoup n'étant pas à jour.

Finances de la Ligue AuRA de Natation

Finance à date

À date, la trésorerie de la Ligue est stable. Toutefois, actuellement, le budget de la Ligue est affecté par les travaux sur les parties communes intérieures des locaux de Vaise (10 000€ de charges).

Au titre des dépenses « imprévues », il faut relever deux éléments :

- Le financement de la relève, à hauteur de 13 000€. Pour préciser ce point, la FFN a, depuis quelques années, demandé aux Ligues de participer au financement de la relève.
- La péréquation plongeon, à hauteur de 6 000€ pour notre Ligue. En effet, le plongeon est une discipline fragile au sein de la FFN, elle n'est pas indépendante financièrement. De ce fait, la FFN a demandé aux Ligues de contribuer à son financement (dont l'équipe de France) pour 100 000€ au total (toutes Ligues confondues)

Toutefois, avant de payer ces factures (de 13 000€ et 6 000€), la Ligue attend que la FFN solde ses dettes au titre de l'Aisance Aquatique. En effet, depuis 1 an, la FFN doit 11 000€ à la Ligue au titre de l'Aisance aquatique, montant validé par la FFN et pour lequel Kahina a déjà ré-envoyé trois fois les documents justificatifs à la personne en charge. Une première relance fédérale a été émise.

Point sur les subventions

Au niveau des **subventions régionales**, pour la demande de 2025, la demande en paiement devrait être effectuée dans les prochaines semaines. Pour la demande 2026, le dossier a été déposé. Sur ce dernier, la demande en investissement concerne l'écran vidéo acheté cette année. En fonctionnement, la demande a quant à elle été légèrement augmentée par rapport à l'année dernière.

Concernant la campagne **ANS-PSF**, le calendrier a été envoyé, le voici de nouveau pour rappel :

- **1er avril 2026** : Lancement national de la campagne – Ouverture de l'outil « Compte Asso » pour dépôt des dossiers et envoi de la note de cadrage aux structures fédérales ([résumé sur le site de la FFN](#))
- **2 avril 2026** : Organisation d'un webinaire national dont le lien a été transmis aux clubs, Comité directeur et comités départementaux le 28 mars 2026
- **6 mai 2026** : Fin de la campagne – fermeture de « Compte Asso »
- **7 mai au 18 juin 2026** : Instruction des dossiers par les services fédéraux
- **18 mai au 10 juin 2026** : Instruction Ligue et entretien croisé FFN/Ligue
- **17 et 18 juin 2026** : Instruction nationale finale au siège de la FFN
- **24 juin 2026** : Transmission des conclusions de la commission nationale fédérale d'attribution des subventions à l'Agence nationale du Sport
- **30 juin 2026** : Deadline de transmission des bilans d'activité et financier PSF 2025.

Pour information, il n'y aura pas de webinaire régional cette année. Cependant, pour toute question, à partir du 1^{er} avril, vous pourrez contacter Maxime USCLAT au 06.24.71.68.13.

A propos du **PST**, celui devrait ouvrir mi-avril 2026. Pour rappel, cela concerne l'aide à l'emploi, l'Aisance Aquatique ou encore la prévention des noyades.

Volonté de recrutement

La Ligue souhaite recruter un 0.2 ETP pour la discipline du Water-Polo, au même titre que ce qui a été fait en Natation Artistique. Cela fonctionnera, *a priori*, via un contrat de prestation de service.

La proposition est soumise au **vote du comité directeur** :

- Oui : 19
- Non : 0
- Abstention : 0

La proposition est validée.

Par ailleurs, la Ligue souhaiterait également faire intervenir un spécialiste en communication pour améliorer sa visibilité et se professionnaliser dans ce domaine, tant sur la Ligue que sur l'ERFAN. Cette personne serait notamment mobilisée pour les réseaux sociaux et pour le site.

La proposition est soumise au **vote du comité directeur** :

- Oui : 19
- Non : 0
- Abstention : 0

La proposition est validée. Le mode de recrutement (stage, alternance ou contrat de prestation de service) demeure à définir.

FFN

Attribution financière supplémentaire

Comme Jean-Luc MANAUDOU l'avait indiqué lors d'une précédente réunion du Codir, en contrepoint de l'augmentation de 5€ des licences dont le produit a été affecté en totalité dans les comptes de la FFN, cette dernière s'est engagée à verser aux ligues une part régionale supplémentaire de 1 €uro par licence afin d'accompagner les projets significatifs proposés et mis en oeuvre par les comités départementaux. Pour la ligue AuRA, cette part régionale ne sera pas versée de façon forfaitaire selon le nombre de licences comme c'est le cas aujourd'hui, elle sera adossée à des projets sportifs novateurs pour le développement des disciplines et qui engagent leurs finances. Pour mémoire, l'accompagnement financier actuel (ristourne) de la ligue est versé aux comités départementaux qui présentent une trésorerie inférieure ou égale à une année de fonctionnement (vote du Codir le 17 janvier 2026).

Cette attribution supplémentaire de 1€ ne devrait pas être versée aux ligues avant janvier 2027, la FFN attendant le résultat financier des Championnats d'Europe de Paris 2026.

Concernant le Water-Polo

Lors du bureau fédéral du 21 mars 2026, la FFN a décidé d'inscrire une pénalité pour les Ligues qui ne participeraient pas aux Coupes de France des Ligues (CFL) jeunes. Cette pénalité, qui devrait être votée à l'Assemblée Générale fédérale de mai 2026, devrait être du même montant que le coût de la participation, soit entre 6K€ et 8K€.

Pascal PLANCHON soulève néanmoins que, pour lui, il faudrait tout de même distinguer entre ceux qui ne participent pas aux CFL par choix délibéré et ceux qui ne peuvent pas participer faute de niveau suffisant de leur équipe, à l'instar de ce qui s'est passé pour la Ligue cette saison sur les CFL filles. Jean-Luc MANAUDOU répond cependant que mettre en place des dérogations à la règle dès l'instauration contreviendrait à son effet bénéfique escompté, mais le sujet devrait être abordé en AG fédérale, la ligue prendra toute sa part dans le débat.

Point informatique

Joel CLOSIER précise, à l'attention des présidents de Ligue et des présidents de comités départementaux, que la FFN continue de travailler sur les sites satellites pour les remettre en état de marche, sur le modèle du site de la FFN.

Concernant les officiels

Sandrine FAVROT dresse un compte rendu de la dernière réunion fédérale relative aux officiels. Sur le site de la FFN, et à la suite de cette réunion, des informations à destination des juges, arbitres et officiels ont été publiées ([ici](#)). Parmi ces informations se trouvent :

- Une « *Circulaire relative à la tenue officielle et au principe de neutralité applicable aux arbitres, juges et officiels* » ([ici](#))
- Un « *Courrier relatif aux règles applicables aux tenues des athlètes en natation course* » ([ici](#))
- Un « *Courrier cosigné par le Cercle de compétences « Féminisation, lutte contre les discriminations & mixité » sur les conditions d'accueil du corps arbitral et lutte contre les comportements sexistes* » ([ici](#)).

Au niveau du Cercle de compétence, Sandrine FAVROT souligne qu'ils sont en train d'harmoniser les pratiques, cela résultant du constat que la réglementation n'est pas du tout appliquée de la même façon selon les Ligues et départements.

Aujourd'hui, le premier support de formation des officiels a été établi, il est accessible à tous sur le site fédéral ([ici](#)). Cela vise à ne pas freiner la formation.

Point des commissions

La Commission Natation Maitres

Au jour du Comité directeur, du point de vue de la Natation Course, deux compétitions de Ligue ont déjà eu lieu :

- Les Championnats Hiver de Ligue AuRA le 25 janvier 2026 à Yssingeaux, avec 109 participants issus de 27 structures différentes.
- Les interclubs Maitres le 22 février 2026 au Puy en Velay, avec 43 équipes issues de 32 structures.

Florian ARMATOL informe le comité directeur qu'une réunion de la commission devrait avoir lieu prochainement pour organiser la saison 2026-2027. Il déplore cependant que les responsables départementaux des Maitres ne répondent pas à ses mails, ce qui complique le choix pour les piscines, déjà difficiles à trouver.

La Commission Water-Polo

Pascal PLANCHON souligne que les membres de cette commission se réunissent régulièrement, environ tous les deux mois en visio. Vous trouverez [ici](#) le compte-rendu de la dernière réunion.

Sur les championnats de Ligue :

Pascal PLANCHON souligne que les différents Championnats de Ligue U12, U14 et U16 se déroulent selon le calendrier prévisionnel. Pour les N3, ils arrivent à la fin de la phase initiale, les finales (petite et Grande) se tiendront le 26 avril 2026 à la piscine de Vaise et seront organisées par le Lyon Rhône Water-Polo. En effet, par suite d'un appel à candidatures auprès des clubs pour l'organisation de ces finales N3, et d'après différents critères prédéterminés (neutralité du club, taille du bassin, équipement et animation mises en place), l'organisation en a été confiée au Lyon Rhône Water-Polo. Des invitations à y assister ont été envoyées à nos partenaires privés et institutionnels (Région, Mairie de Lyon et FFN), au Comité directeur, aux comités départementaux et aux clubs (vous trouverez l'affiche [ici](#)).

Concernant la formation des officiels de Water-Polo :

Pascal PLANCHON annonce que la commission a répondu à l'ensemble des demandes de formation des officiels A et B. Cela a représenté environ 100 candidats pour l'officiel B et 4 pour l'officiel A. Un compte rendu sera transmis à Sandrine FAVROT.

Concernant les CFL (Coupe de France des Ligues) :

La CFL U12 aura lieu à Arras du 4 au 6 avril 2026 ; la CFL U14 se tiendra à Cholet du 14 au 17 mai 2026 ; et la CFL U16 se déroulera à Aix-en-Provence. La Ligue participe à chacune de ces CFL mais ne participera pas à la CFL Filles par manque d'effectifs.

Concernant le haut-niveau :

Pascal PLANCHON informe le comité directeur que la Commission Water-Polo travaille à l'élaboration d'une structure « haut niveau » avec un club support. L'objectif est de permettre à la Ligue de conserver les jeunes poloïstes prometteurs. Des réunions ont déjà eu lieu avec quelques clubs.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 20 juin 2026 au siège de la Ligue. Elle réunira la commission et les clubs et permettra de faire le bilan de la saison.

La Commission Médicale

Christine EPAILLY remercie Kahina LOUNES pour la mise en place des formations continues à destination des CAF. Elle remercie également Joel CLOSIER pour la mise en ligne des documents de la commission ([ici](#)).

Christine EPAILLY est régulièrement contactée par des médecins de terrain. L'un d'entre eux propose de travailler avec l'ensemble des commissions médicales de la Ligue.

Concernant le Suivi Médical Régulier (SMR) des 47 listés, il y a, à ce jour 34 dossiers complets. Elle souligne ainsi que la Ligue n'est pas encore au 100% mais ce sera fait, comme chaque saison.

La Commission des Officiels

Sandrine FAVROT remercie les officiels pour leur investissement auprès de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) en vue des Championnats de France Universitaire (CFU) qui se tiendront les 1, 2 et 3 avril 2026 à Villefranche-sur-Saône.

Questions diverses

Championnats de France Elite 2026

Concernant les Championnats de France Elite qui se tiendront à Saint-Etienne du 27 juin au 2 juillet 2026, Djamilia CONTRINO informe le comité directeur que la billetterie a été mise en ligne le 19 mars à 18h30. Au jour du comité directeur, les journées du samedi, dimanche, mercredi et jeudi étaient déjà complètes, des places demeuraient pour le lundi et le mardi.

Djamilia CONTRINO remercie d'ores-et-déjà les bénévoles qui permettent de répondre au calendrier prévisionnel de mise en place. Elle souligne que les clubs de la Loire participent beaucoup et remercie de façon générale tous les clubs et personnes investies dans ces championnats de France Elite (le club de Villeurbanne, l'équipe du SEAM, les officiels, Sandrine FAVROT, la Ville de Saint-Etienne, la Métropole, Guy LA ROCCA, Kahina LOUNES, Jean-Luc MANAUDOU, la Ligue en général, la Loire...).

Elle tient également à mettre en évidence que les clubs organisateurs de ce type d'évènement ne sont pas aidés, la mise en œuvre coûte cher tant en termes économiques qu'en termes d'investissement personnel. Elle souligne aussi l'importance du budget de sécurité sur ces championnats de France.

Le 11 avril 2026, la FFN va venir observer l'avancée des travaux de mise en place de ces Championnats.

Du point de vue des officiels, l'idée est de favoriser en premier lieu les officiels de la région tout en gardant une ouverture vers l'extérieur. Sandrine FAVROT, dans son organisation des officiels, souhaite également privilégier les officiels disponibles sur 3 jours plutôt que ceux disponibles sur une seule et unique journée. Elle souligne que beaucoup de candidatures ont d'ores-et-déjà été reçues et qu'elles seront étudiées le 15 avril 2026.

Jean-Luc MANAUDOU profite de ce point pour souligner que le fonctionnement de la Ligue se fera en mode allégé pendant les Championnats de France Elite.

Championnats de France Maitres à Bourg en Bresse

Lors des Championnats de France Hiver Maitres à Bourg-en-Bresse, s'étant déroulés du jeudi 5 au dimanche 8 mars 2026, un accident est survenu. Anne BERTHIER et le comité directeur tiennent à saluer et remercier la réactivité de la jeune BNSSA présente sur la compétition qui a eu le réflexe immédiat de sauter à l'eau. La Ligue remercie aussi les différentes personnes qui se sont relayées pour effectuer le massage cardiaque dans l'attente des secours. La proposition d'envoyer un courrier à ces différentes personnes a été faite.

Cet accident a mis en lumière, du point de vue de la Ligue tout au moins, le manque de clarté des textes fédéraux qui se contentent d'indiquer :

« L'organisateur sportif local est tenu de prendre les mesures d'assistance et de secours propres à assurer la protection médicale, notamment des compétiteurs, et donc à limiter les conséquences dommageables d'éventuels accidents. Corollairement, l'organisateur sportif local doit assurer la sécurité du public en mettant en place un dispositif prévisionnel de secours (DPS) dont l'envergure devra être en adéquation avec le ratio d'intervenants secouristes (RIS), prévoyant le matériel minimum défini par le Référentiel National Missions de Sécurité civile pour chaque configuration de DPS. »

Ces deux paragraphes ont soulevé la question des moyens à mettre en œuvre en termes de sécurité et de la responsabilité de chacun sur des compétitions nationales (FFN, Ligue, club organisateur). Par suite d'une demande de Jean-Luc MANAUDOU à la FFN, cette dernière doit travailler à l'établissement d'un document type.

Lyon Plongeon Club

En guise de rappel préalable, Jean-Luc MANAUDOU relève que le plongeon représente seulement une dizaine de club de compétition en France, dont un dans la région avec le Lyon Plongeon Club.

Des suites de la fermeture de la piscine de Lyon Vaise pour travaux et d'un déséquilibre dans les dépenses et la gestion de la masse salariale, le Lyon Plongeon Club se trouve aujourd'hui en situation financière critique. Considérant cela, une réunion a alors été proposée par la Ligue au club et ses licenciés en février 2026, dix bénévoles se sont alors portés volontaires pour prendre la suite du président actuel souhaitant par ailleurs arrêter. L'Assemblée Générale électorale aura lieu le 1^{er} avril 2026 pour élire la nouvelle direction du club.

Si la Ligue et le comité départemental du Rhône portent une attention particulière au Lyon Plongeon Club qui est, en plus d'être une structure CAF, le seul club de compétition de plongeon de la région, il est entendu que ni la Ligue, ni le comité départemental du Rhône n'aideront financièrement le club si ce dernier ne travaille pas à sa restructuration.

Assemblée générale de la Ligue

La date pressentie pour l'Assemblée générale de la Ligue est le 17 octobre 2026. Le lieu reste encore à préciser.

Prochaine réunion le 13 juin 2026.

Fin de la réunion à 15h00